



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS RÉSIDUELS COMME PROJET DE TERRITOIRE

Matinale ORDIF du 25 novembre 2025

1 Présentation du syndicat

Organisation institutionnelle

175 communes concernées, réparties sur les départements de l'Essonne (165) et de la Seine-et-Marne (10)

Population municipale de 2025

932 673 habitants / 71% de la population Essonnienne

Adhérents

13 collectivités (1 EPT, 5 CA, 4 CC et 3 syndicats)

Syndicat mixte fermé à la carte

Carte « Traitement » obligatoire

Carte « Collecte » optionnelle

27 déchèteries soit 1/35 000 habitants (*moyenne IDF 1/67 000 hab.*)

-> Maillage dense avec un accès à une déchèterie en 15 mn environ



Matinale ORDIF du 25/11/2025



2

Pourquoi ce travail sur la gestion des déchèteries ?



Déchets collectés très important ;



Coûts élevés ;



Agents valoristes en sous effectif notamment les week-ends ;



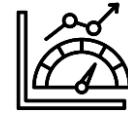
Contrôle d'accès et tri des déchets non maîtrisés notamment vis-à-vis des usagers professionnels ;



Sentiment d'insécurité exprimé par les agents valoristes ;



Mise en place d'une comptabilité analytique ;



Constat 2021

172 000t soit 190kg/hab.
vs 82kg/hab. en IDF

20 140 K€ TTC soit de
22,12€ TTC/hab.

60 ETP pour 27
déchèteries

3

Quelles actions RH et quels impacts ?

AGENTS VALORISTES

Augmentation du nombre d'agents valoristes pour une efficacité accrue

De 60,5 ETP en 2021 à 74,5 en 2024



ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Renforcement du soutien administratif
1 ETP

MÉDIATEURS DU TRI

Introduction et pérennisation des médiateurs

10 ETP

AGENT DE MAINTENANCE

Création d'un poste de maintenance pour assurer la fiabilité des équipements

1 ETP

EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

+ 2,2 M€ TTC

Impact des coûts du bas de quai : - 5,6 M€ TTC

- 0,7 M€ TTC

- 4,7 M€ TTC

- 0,7 M€ TTC

MODIFICATION DES
CONDITIONS D'ACCÈS AUX
DÉCHÈTERIES POUR LES
PROFESSIONNELS

RENFORCEMENT DU
DÉPLOIEMENT DES REP

OPTIMISATION DES COÛTS
DE TRANSPORT

AUTOMATISATION DE LA
MATRICE DES COÛTS AVEC
LES CONTRIBUTIONS DES
ADHÉRENTS



Uniquement siège social ou local situé sur une commune du syndicat et tarification à prix coutant par tranche de 1m3 dans la limite de 5m3 et de 100 passages par an

Articles sportifs et de loisirs, articles de bricolage et de jardinage manuels et mécaniques, l'outillage du peintre (DDS)

Développement d'outils de pilotage pour le suivi hebdomadaire du poids des bennes et mise en place d'actions correctives

Identification des pistes d'amélioration et sensibilisation aux coûts auprès des adhérents et usagers



MISE EN PLACE D'UN COMPTE USAGER

DÉPLOIEMENT DU PRÉPAIEMENT POUR LES PROFESSIONNELS

MISE EN PLACE DE NOUVELLES COLLECTES

INVESTISSEMENT DE DEUX COMPACTEURS



Mise en place d'un logiciel de gestion des badges d'accès

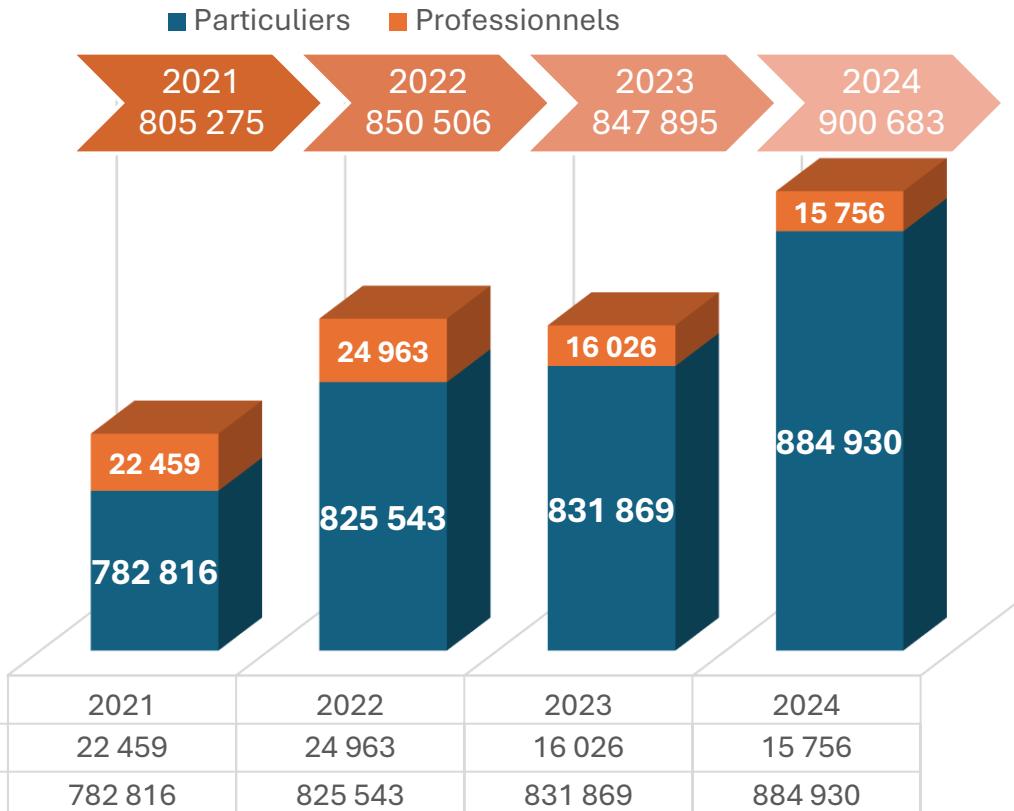
Amélioration du taux de recouvrement et réduction de la charge de travail des agents de la régie

Bois > coût unitaire bas de quai en 2024 à 86 €/t vs 178 €/t si le bois était toujours présent dans les bennes de valorisable et Plâtre -> partenariat avec PARI PLATRE

Augmenter le poids des caissons et baisser le coût des transports



FRÉQUENTATION SUR LE RÉSEAU



Evolution de la fréquentation entre 2021 et 2024



+ 13 % pour les particuliers

+ 102 114 passages

Perspective 2025 > 940 000 passages



- 30 % pour les professionnels

- 6 703 passages

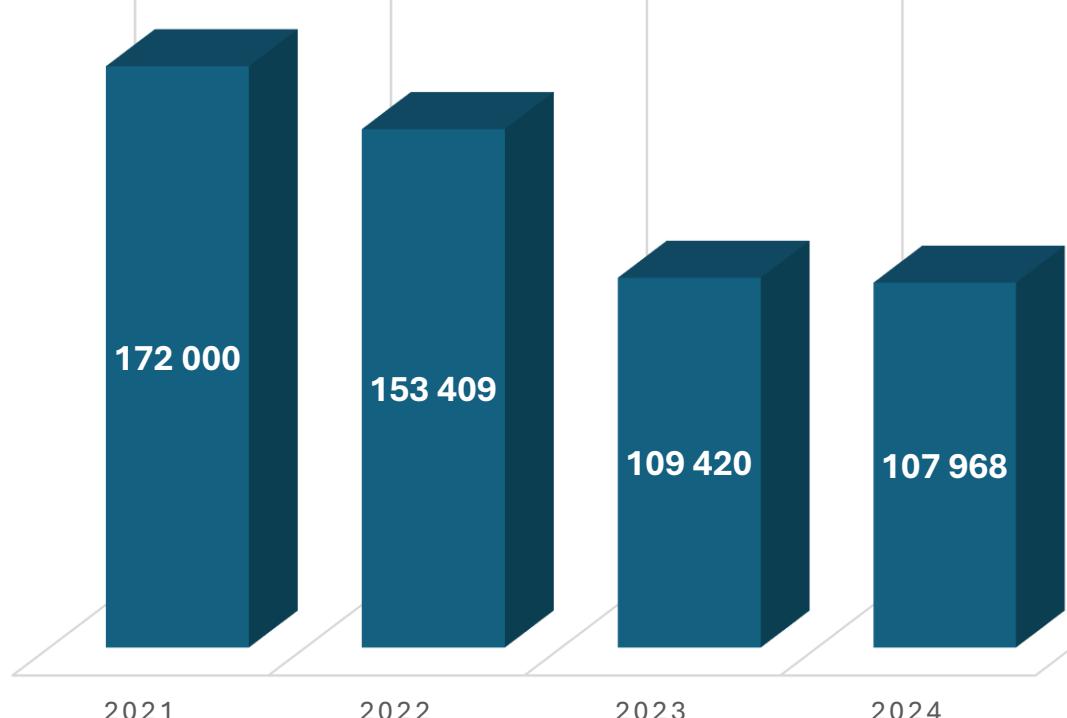
Perspective 2025 < 14 000 passages

5

Evolution du coût et des performances

ENSEMBLE DES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LE RÉSEAU (TONNES)

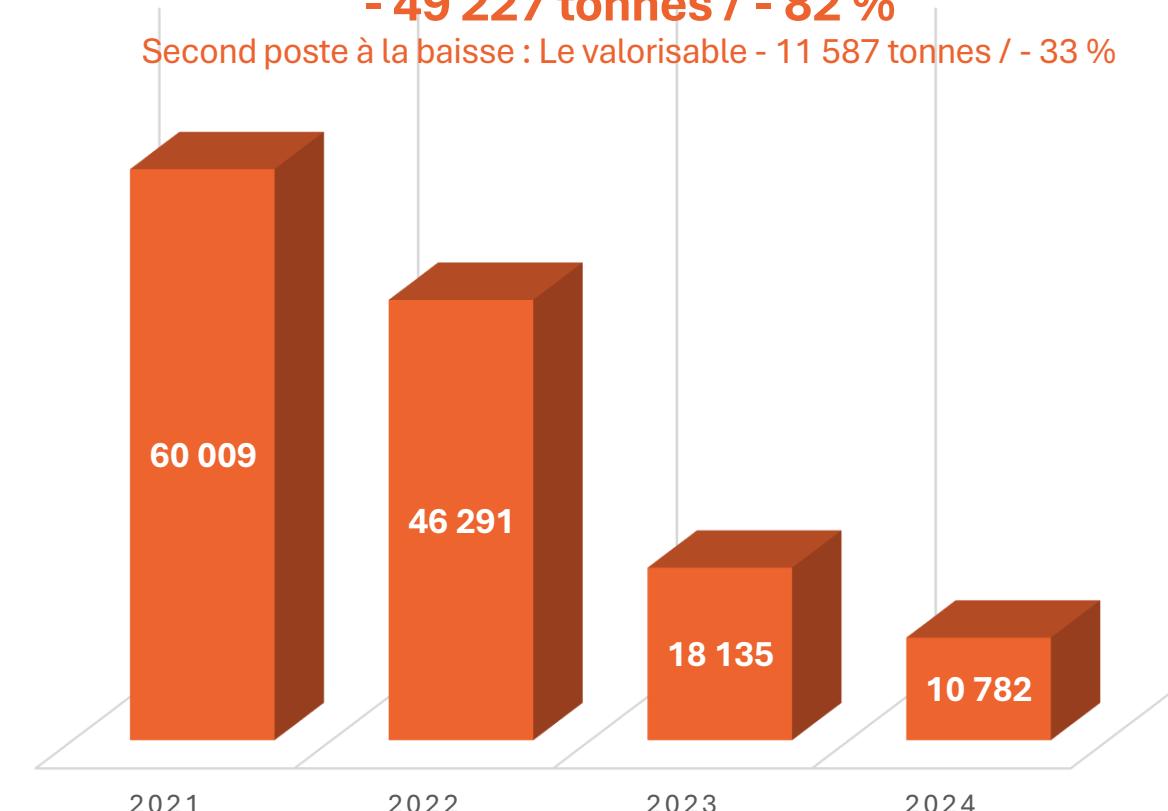
- 64 032 tonnes / - 37 %



LES TONNAGES DE L'ENFOUSSABLE

- 49 227 tonnes / - 82 %

Second poste à la baisse : Le valorisable - 11 587 tonnes / - 33 %



Evolution du coût et des performances

LE COÛT DE GESTION DU BAS DE QUAI

Transport / Traitement / TGAP / TVA

- 5 573 407 € TTC / - 31 %



LE COÛT DE L'ENFOUISSABLE

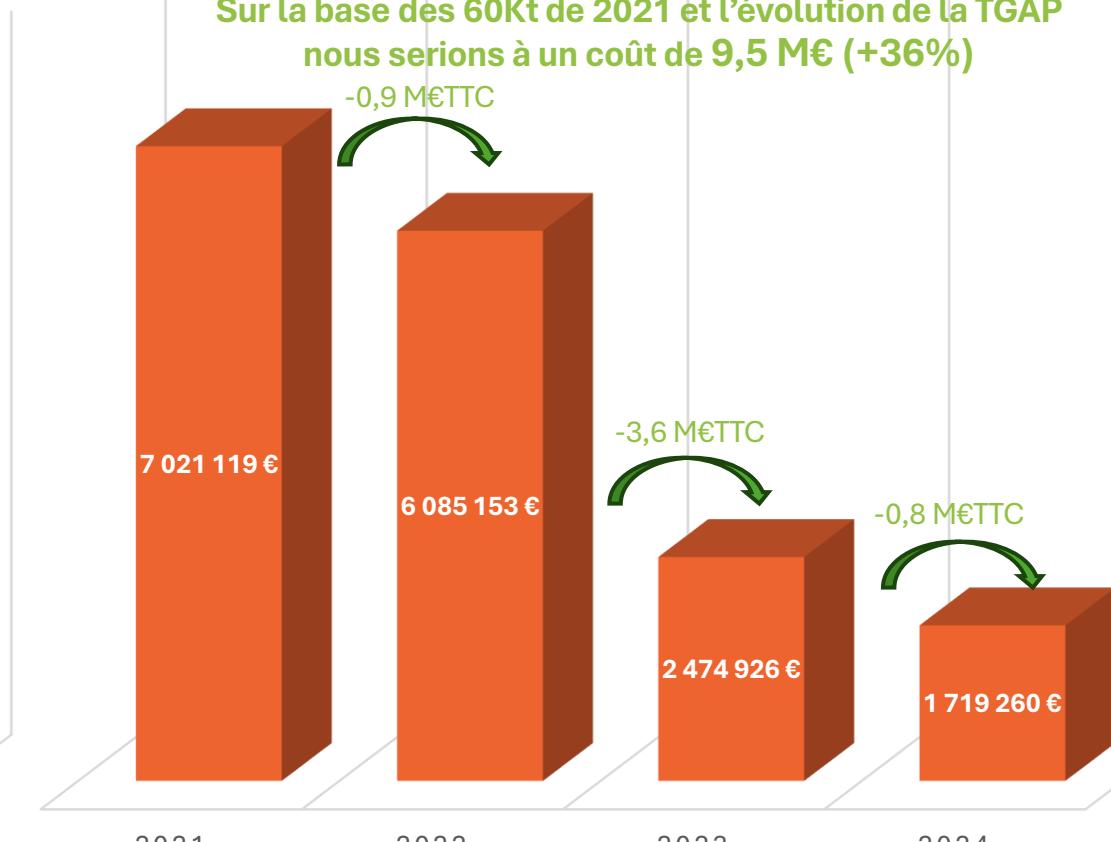
- 5 301 859 € TTC / - 76 %

Sur la base des 60Kt de 2021 et l'évolution de la TGAP
nous serions à un coût de 9,5 M€ (+36%)

-0,9 M€TTC

-3,6 M€TTC

-0,8 M€TTC





En quoi cela s'inscrit dans un projet de territoire innovant

Ce projet combine des actions pour améliorer le tri des déchets, des outils de pilotage pour optimiser l'activité et une approche collaborative entre nos agents, nos prestataires et nos usagers.



Impact environnemental et économique :

Réduction de 82% des déchets enfouis entre 2021 et 2024 ce qui a permis une réduction des coûts de 3,4 millions d'euros ttc.



Implication des agents et des usagers :

Le projet a également impliqué une nouvelle culture du déchet parmi les agents et les usagers, avec un accent sur le tri et le réemploi. Cela a permis de sensibiliser et de mobiliser les acteurs autour d'un objectif commun de développement durable. Gestion systématique des conflits avec dépôts de plainte.



Innovation dans la gestion des déchets :

Avec l'automatisation des processus, le business intelligence et l'utilisation d'un logiciel de gestion pour les badges d'accès.



Partenariats et économie sociale et solidaire :

Pour développer le réemploi et pour réduire la quantité de déchets à traiter.